



Webinaire : Gouvernance des migrations et le Processus de Rabat : Le cas du Maroc

Rapport du webinaire

Participants (sept hommes and deux femmes):

- 1) Dr. Mehdi Lahlou (Maroc)
- 2) Mr. Badara Ndiaye (Senegal)
- 3) Mr. Jide Olatuyi (Nigeria)
- 4) Mr. Oluwafemi Moses Abe (Nigeria)
- 5) Mr. Frank Nkomba (Cameroun)
- 6) Ms. Aya Kasasa (Belgium)
- 7) Ms. Karima Belhaj (Morocco)
- 8) Dr. Yéra Dembele (Senegal)
- 9) Mr. Eyachew Tefera (Ethiopia)

Introduction

Le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, également appelé Processus de Rabat, a été créé en 2006. Depuis lors, le Processus de Rabat rassemble les pays d'origine, de transit et de destination des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, occidentale et septentrionale à l'Europe ainsi que la Commission européenne (CE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour aborder les demandes découlant des questions de migration. Le Processus de Rabat fournit un cadre de concertation et de coordination ; contribue à relever les défis posés par la migration ; et encourage les opportunités d'échange et de développement.

Le Maroc joue un rôle central dans le Processus de Rabat en tant que lieu où sont facilités les dialogues permanents entre l'Afrique et l'Europe. De même, le gouvernement du Maroc, en réponse à la question de la gestion des migrations, avait dans un premier temps institué un régime migratoire sévère pendant un certain temps. Cela a entraîné un tollé de la société civile, des organisations de défense des droits humains et d'autres dans le pays qui ont exhorté le gouvernement à traiter les migrants avec humanité et à respecter leurs droits par tous les moyens. Finalement, la pression croissante des organisations de la société civile dans le pays a contraint le gouvernement à élaborer une nouvelle stratégie de politique migratoire en 2014.

Cette nouvelle stratégie politique met l'accent sur une approche humanitaire plutôt que sécuritaire de la migration, qui définit les actions antérieures entreprises par le gouvernement. L'un des aspects novateurs de la nouvelle politique est l'octroi de l'autorisation aux citoyens des pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Sénégal, d'entrer au Maroc sans visa. L'objectif est de favoriser une plus grande coopération entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne, à savoir le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée, afin que la sécurité et la dignité des migrants tentant de rejoindre l'Europe ou de rentrer chez eux soient pleinement respectées. L'action du gouvernement du Maroc s'inscrit également dans la mise en œuvre du Pacte de Marrakech de 2018 sur les migrations, qui a ouvert des opportunités d'emploi et de citoyenneté dans les pays du Maghreb.

Le webinaire a réfléchi sur la manière dont le Processus de Rabat contribue à l'effort de renforcement de la gouvernance des migrations dans les pays et régions impliqués dans le processus depuis sa création. Il présente une perspective africaine sur la façon dont les gouvernements ont traduit leurs dialogues en actions politique et pratique dans le domaine de la gouvernance des migrations, les défis rencontrés et les solutions possibles sur la voie à suivre¹.

Le Processus de Rabat dans le contexte d'aujourd'hui

Depuis la création en 2006 du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, également connu sous le nom de Processus de Rabat, différents événements mondiaux ont remis en cause son efficacité sur le terrain. Dans les années 2010, le Printemps arabe et la crise des réfugiés dans les Caraïbes ont inauguré de nouveaux processus migratoires tels que la politique européenne adoptée en 2016. COVID-19 a également exacerbé les problèmes de migration qui n'ont pas reçu suffisamment d'attention politique, comme l'augmentation des flux de la Tunisie à l'Italie et du Maroc à l'Espagne, qui incluent les migrants d'Afrique subsaharienne. Avec le Maroc comme foyer abritant la principale voie d'accès à l'Europe dans la partie occidentale de la Méditerranée, les cas de Ceuta et Melilla, villes espagnoles du continent africain, illustrent la manifestation des tensions politiques vécues en matière migratoire. Le Maroc s'est battu pour protéger Tétouan et Nador d'être également établis en tant que sites de gestion des migrations et, en combinaison avec la défense des deux villes européennes, ceci a pesé lourdement sur l'économie marocaine.

Les voies qui constituent les routes migratoires entre l'Afrique et l'Europe doivent être considérées comme des points de jonction plutôt que comme des points de transition uniquement. La crise du COVID montre à quel point les difficultés sociales et économiques en Afrique sont importantes et affectent les migrations. Des solutions peuvent être trouvées dans le

¹ La Plateforme remercie le conférencier invité Dr. Mehdi Lahlou pour sa présentation portant sur l'analyse du Processus de Rabat. Dr. Lahlou est docteur en sciences économiques, Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne. Il a obtenu sa licence en économie à l'Université Mohamed V de Rabat où il est aujourd'hui professeur et chercheur associé.

Pacte mondial sur les migrations (PMM), de nouvelles approches politiques et de nouvelles négociations entre l'Europe et l'Afrique, impliquant davantage de pays. Le Processus de Rabat est très géostratégique, pas seulement technique ou politique. La question des frontières est apparue comme des frontières flexibles en termes de politique, et non d'administration, ce qui entraîne de nouveaux types de relations entre les États et soulève plusieurs problèmes pour la diaspora, la société civile, la recherche et le monde universitaire. La gouvernance des migrations est une combinaison de plusieurs cadres de dialogues, non seulement le Processus de Rabat mais aussi en termes d'approches dans lesquelles la migration irrégulière joue un rôle très important. C'est un moyen de construire une nouvelle réglementation à partir d'une approche descendante qui sera ensuite adoptée pour être appliquée aux niveaux intermédiaires des Communautés économiques régionales (CER) et au niveau national. Avec le Processus de Rabat, cependant, il y a eu un problème d'appropriation par tous les partenaires. Le Cameroun, par exemple, a 23 objectifs et actions qui n'ont pas encore été adoptés par les différents départements du ministère, autre que les relations extérieures. Au fil des années, les mêmes questions sont soulevées, telles que la migration et la mobilité pour le développement, les frontières, la gestion des migrations, etc. Il faut ensuite se concentrer davantage sur l'appropriation locale du Processus et d'autres accords, notamment en termes de plan d'action, pour qu'il y ait une gouvernance efficace.

Avec le temps, ces textes n'ont pas été focalisés et les acteurs ont changé, comme en Libye (réunion de Tripoli en 2006) et en France où la présidence a changé, et l'accent s'est déplacé vers une approche militaro-sécuritaire plutôt que sur le développement social et économique. Depuis 2015, les migrations et les réfugiés n'ont pas pu être gérés par le Processus, ce qui a conduit à la création d'autres accords. Cependant, les experts s'accordent à dire qu'il est maintenant temps d'accorder plus d'attention aux dérivés et aux nouvelles idées au-delà du Processus de Rabat. Par exemple, après 2018, le Processus de Malte fusionne et condense les plans d'action de La Valette et Rabat en termes d'objectifs. Pourtant, la principale préoccupation concernant la gouvernance des migrations est l'implication de l'UA dans ces dialogues, ce qu'elle propose et sa capacité à mobiliser différents acteurs. Ces préoccupations proviennent d'un manque de transparence quant au cadre de la stratégie migratoire politique au niveau de l'UA qui n'est pas bien connu.

Propositions pour la voie de devant

Au fur et à mesure que les différents défis du Processus de Rabat ont été exposés, les experts de la Plateforme ont réfléchi à quelques pistes possibles pour trouver des solutions. Lorsqu'il y a des événements migratoires importants comme ceux des étés 2018 et 2021 montrant l'échec du Processus de Rabat (similaire à 2006 avec l'insécurité en Libye, au Mali, au Niger et au Burkina Faso, mais pire), il faut en savoir plus sur la position de l'UA et faire une prise de conscience de la réalité sur le terrain. À cette fin, les experts proposent que la Plateforme communique directement avec la CUA, clarifie ce que l'UA peut faire avec cette situation et explore les opportunités de négocier une autre approche avec l'UE. Il y aura une réunion entre l'UE et l'UA en février 2022 à Bruxelles (Sommet UE-Afrique) qui offre également l'occasion

d'exprimer des idées de réformes et d'améliorations de la gouvernance des migrations à mesure que le nouveau cadre de coopération 2021-2027 est développé. Au cours des trois dernières années, de nombreuses conversations ont eu lieu et trois processus ont été intégrés au processus de Malte, comme indiqué précédemment. Il est également important de garder à l'esprit que l'UE a alloué 10 % de son budget à la migration et 90 % au développement.

D'un autre côté, certains experts suggèrent que la création d'institutions n'est pas la chose la plus importante - c'est l'adoption d'un cadre global. Le nouveau cadre de coopération aura beaucoup d'influence en raison du COVID et du manque de ressources financières. Les experts suggèrent d'organiser une double action panafricaine avec l'UA et la CEDEAO (le Sénégal accueille la présidence en 2022). L'UA pourrait être un partenaire politique, mais le dialogue direct avec les CER apparaît comme une nouvelle manière de faire évoluer l'approche de la gouvernance et de l'ancrer dans des dynamiques sous-régionales. Aussi, la Plateforme de connaissances peut potentiellement être un observatoire sur le degré de mise en œuvre et les difficultés des actions édictées par l'UA en cours de sa réforme.

Au total, les prochains mois seront un tournant dans la gouvernance des migrations alors qu'un nouveau processus s'amorce. Les décisions et actions prises auront des effets simultanés sur la diaspora et la mobilité en Afrique. L'objectif de la Plateforme serait de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des migrations en Afrique en proposant de nouvelles voies à suivre et en explorant ses différents aspects et défis, car peu de choses ont changé depuis 2006 alors que les défis socio-économiques s'aggravent. Les défis de l'UA et des CER en termes de traduction des idées en action d'un point de vue africain bénéficieront de discussions à un niveau allant au-delà de la gestion et vers le développement.